

Liens de l'Ensaï avec le monde qui l'entoure

1 - Les liens avec le monde professionnel

1.1 Les personnes physiques

- Les 12 membres nommés du conseil de perfectionnement
- 380 intervenants extérieurs pour les enseignements (salariés et fonctionnaires)
- Les maîtres de stages, chaque année, des 320 élèves
- La trentaine de présidents et vice-présidents, chaque année, du jury de soutenance
- Le parrain de chaque promotion

1.2 Les conventions de partenariat avec des entreprises

L'objectif est d'initier des relations de partenariat afin de favoriser les échanges entre les étudiants, les professeurs, les diplômés et les cadres de l'entreprise. Et d'installer une synergie par le biais d'actions communes en termes de communication, placement de stagiaires et de recrutement de jeunes diplômés, ainsi que sur le plan pédagogique.

Les entreprises contractantes à ce jour sont :

- **Société Générale** : une convention « mission handicap » a été signée le 28 janvier 2009 et une convention de partenariat a été reconduite le 26 juin 2009.
- **Crédit Agricole** : une convention a été signée le 28 juin 2008.
- **SERVIER** : une convention a été signée le 29 avril 2009.
- **Médiamétrie** : une convention a été signée le 2 juillet 2009.
- **SFDs** : une convention a été signée le 2 juillet 2009.
- **Semsoft** : une convention a été signée le 28 octobre 2009.

Toutes ces conventions sont disponibles à l'Ensaï.

1.3 Les partenaires des associations « Forum entreprise » et « Ensaï junior consultant »

L'association « Forum entreprise » assure la liaison entre les élèves et le monde de l'entreprise en mettant sur pied des forums ou des journées à thèmes où se rencontrent élèves et professionnels. Elle organise également des conférences-débats.

L'association « Ensaï Junior Consultant » permet aux élèves de mettre leurs compétences en statistique, traitement de l'information ou économie au service des entreprises et des collectivités publiques.

2 - Convention et accords avec les établissements d'enseignement français et étrangers

Une convention a été signée le 4 septembre 2008 entre l'**Institut National des Sciences Appliquées de Rennes** (INSA) et l'Ensaï pour développer leur collaboration en matière d'enseignement et de recherche dans le domaine des sciences pour l'ingénieur. L'objectif est de mutualiser leurs moyens et leurs compétences pour assurer la mise en place, le développement et l'encadrement d'enseignements notamment dans le domaine des statistiques ; pour assurer l'encadrement de stagiaires et de doctorants ; pour promouvoir et valoriser leurs activités de recherche.

Un renouvellement de convention a été signé le 21 janvier 2009 entre **l'UFR d'Économie de l'Université de Rennes 1** et l'Ensaï. Elle permet à un élève de l'Ensaï d'obtenir, sous certaines conditions, la licence d'Économie, en bénéficiant de cours spécifiques dispensés à l'école. Le cursus conduisant à la licence s'effectue pendant la deuxième année d'études à l'école ; l'autorisation d'inscription en licence, cependant, n'est délivrée qu'aux élèves ayant rempli certaines obligations durant leur première année d'études à l'école.

Une convention a été signée le 29 avril 2009 entre **l'UFR de Mathématiques de l'Université de Rennes 1, l'Insa de Rennes** et l'Ensaï. Elle a pour objet de déterminer les termes de fonctionnement de la **cohabilitation à délivrer le diplôme du Master mention Statistique-Econométrie** entre l'Université de Rennes 1 et ses partenaires l'Ensaï et l'Insa de Rennes, tous les 3 membres de l'Université Européenne de Bretagne. Elle permet ainsi à certains élèves de 3ème année de s'inscrire en Master Statistique - Économétrie, dans le cadre de l'Option Formation Par la Recherche.

Une convention a été signée le 6 juillet 2009 avec **l'Institut de Gestion de Rennes (IGR)** afin de favoriser les échanges de compétences ainsi que les liens entre nos enseignants-chercheurs respectifs. Deux actions sont prévues : l'échange de cours et la mise en place d'une Option de Formation Par la Recherche « Finance » ouverte aux étudiants de haut niveau de la filière Gestion des Risques et Ingénierie Financière de l'Ensaï désirant compléter leur cursus ingénieur par une formation universitaire en Finance de grande qualité à l'Institut de Gestion de Rennes. Le diplôme proposé à l'IGR est le Master « Finance » de l'Université de Rennes 1, spécialité Etudes et recherche en Finance.

Une convention entre la faculté de Médecine de **l'Université de Rennes 1** et l'Ensaï permet à certains élèves de 3ème année de s'inscrire en Master de biologie – Spécialité modélisation en pharmacologie clinique et épidémiologique, dans le cadre de l'Option Formation Par la Recherche.

Des accords ont été conclus avec **l'École Supérieure d'Electricité (Supélec)** afin que les cours de probabilités et de statistique de Supélec soient assurés par des enseignants-chercheurs de l'Ensaï.

Des accords avec **l'ENS Cachan-Bretagne** permettent d'une part des échanges d'enseignants et d'autre part la réalisation de projets conjointement par des élèves de troisième année de l'Ensaï et des élèves de l'ENS (six binômes ont fonctionné l'an dernier).

Des accords Erasmus ont été contractés avec les **universités de Barcelone, Séville et l'université polytechnique de Catalogne** (Espagne), **Dortmund, Munich et Humboldt** (Allemagne), **Bologne** (Italie), **Louvain** (Belgique), **Bucarest** (Roumanie), **Sheffield** (UK) et **Aarhus University** (Danemark). Ils permettent, entre autres, à certains élèves de l'Ensaï d'effectuer le 1er et/ou 2nd semestre de 2ème année de scolarité dans ces universités, en bénéficiant de financements.

Des accords avec les universités de **Northern Iowa** et de **Colorado State** (Etats-Unis) permettent d'effectuer le 2nd semestre de la 2ème année ou une année de « césure académique » au sein de ces établissements.

Une convention avec **l'Université Humboldt de Berlin, l'Université de Mannheim** et l'Ensaï permet aux étudiants de l'Ensaï de réaliser leur 3ème année dans l'une de ces deux universités en vue d'obtenir un double diplôme. Ce type d'échange peut donner lieu à un financement par l'Université Franco-allemande.

Au titre des accords précédents, en particulier des accords Erasmus, l'Ensaï peut recevoir des étudiants étrangers.

Enfin les élèves peuvent également effectuer leur 3ème année dans une université étrangère qui n'a pas de convention avec l'Ensaï : **Université de Montréal** (Canada), la **Columbia University** (USA), la **London School of Economics, l'University of Essex, l'Université of Warwick, l'Université de York et l'Université de Southampton** (UK).

3 - Autre convention de partenariat

Une convention a été signée le 2 juillet 2009 avec la **SFdS** (Société Française de Statistique) afin de favoriser les échanges entre les étudiants, les enseignants chercheurs, les diplômés de l'Ensaï et les statisticiens travaillant dans les administrations, les entreprises et les établissements d'enseignement ou de recherche.

4 - Les adhésions aux réseaux

4.1 Les principaux réseaux

Le **PRES** (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) **UEB** « université européenne de Bretagne » en tant que membre associé. L'Ensaï fait partie du conseil d'administration et du conseil scientifique. Le PRES, créé en mars 2007, entend consolider la Bretagne, qualifiée d' "académie de la réussite", comme "région de la connaissance" au sein du concert européen de la recherche et de l'enseignement supérieur. Ce PRES est centré sur la recherche, la valorisation et le doctorat. <http://www.ueb.eu>

La conférence des directeurs des grandes écoles de Bretagne (**CDGEB**). Elle a pour objet de favoriser, par tous moyens appropriés, la synergie entre les Grandes Ecoles de Bretagne et de coordonner leurs actions dans tous les champs d'activités se rattachant à leurs missions. La conférence représente la synthèse des positions de ses membres auprès des instances du monde socio-économique et des différents établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région Bretagne. <http://conferences.telecom-bretagne.eu/grandesecoles>

L'institut de recherche mathématique de Rennes (**IRMAR**). La possibilité est offerte aux enseignants-chercheurs de l'Ensaï de s'associer à l'IRMAR à titre individuel. Un séminaire hebdomadaire est organisé en commun et a lieu une fois sur trois à l'Ensaï. Chaque année, les Journées de STATistique à Rennes (JSTAR) sont organisées en commun avec également l'IRISA. L'Ensaï participe aussi à l'élaboration de congrès. Et enfin la bibliothèque de l'Ensaï est accessible sur demande aux chercheurs de l'IRMAR.

Le **collège des écoles du Campus de Ker Lann**. Ce collège a pour objet de rassembler les chefs d'établissements d'enseignement installés sur ce Campus en vue d'assurer la communication entre eux et de promouvoir les différentes initiatives contribuant à animer la vie du Campus. Elle vise également à assurer le dialogue et la communication externe à l'intention des différents partenaires impliqués sur le Campus. L'Ensaï assure la présidence de ce collège depuis septembre 2008.

4.2 Les autres réseaux nationaux

La conférence des Grandes Ecoles (**CGE**). C'est une association (loi 1901) de Grandes Écoles d'ingénieurs, de management et de haut enseignement multiple ou spécifique, toutes reconnues par l'Etat et délivrant un diplôme national sanctionnant au moins 5 ans d'études après le baccalauréat. Elle compte aussi parmi ses membres des entreprises, des associations d'anciens élèves et des organismes. <http://www.cge.asso.fr>

La Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (**CDEFI**). La CDEFI représente l'ensemble des directeurs des établissements publics et privés, ou composantes d'établissements, habilités par la Commission des Titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé. <http://www.cdefi.fr>

La Société Française de Statistique (**SFdS**). Dans la convention passée entre la SFdS et l'Ensaï, il est prévu l'adhésion à la SFdS de quinze enseignants chercheurs de l'Ensaï parmi ceux rémunérés par l'Insee. Pour mémoire, la SFdS s'est donnée pour mission de promouvoir l'utilisation de la statistique et sa compréhension ainsi que de favoriser ses développements méthodologiques. <http://www.sfds.asso.fr>

La société de mathématiques appliquées et industrielles (**SMAI**). L'objectif de la Société est de contribuer au développement des mathématiques appliquées à travers la recherche, les applications dans les

entreprises, les publications, l'enseignement et la formation des chercheurs et ingénieurs. L'Ensaï en est membre à titre de personne morale. Des journées math-industrie doivent être organisées en commun en mai 2010. <http://smai.emath.fr>

La société mathématique de France (**SMF**). Elle a pour but l'avancement et la propagation des études de Mathématiques pures et appliquées. L'Ensaï en est membre à titre de personne morale. <http://smf.emath.fr>

Le collège des Economistes de la santé (**CES**). Le Collège a donc pour but notamment de promouvoir la recherche et la formation en économie de la santé. Des enseignants chercheurs de l'Ensaï sont adhérents à titre personnel. <http://www.ces-asso.org>

L'association des responsables communication de l'enseignement supérieur (**ARCES**). L'ARCES suscite des échanges d'informations et des confrontations d'expériences par l'organisation de congrès et de stages de formation ; participe à la promotion de l'enseignement supérieur par l'ensemble des événements qu'elle organise ; favorise les relations des différents établissements avec les médias, les entreprises et les jeunes ; assure la liaison avec les associations d'autres secteurs d'activités au niveau national et international. <http://www.arces.com>

4.3 Les autres réseaux locaux

Le **pôle de compétitivité « Images et réseaux »**. Le pôle réunit les acteurs des technologies de l'information, des télécommunications et de l'audiovisuel, implantés en Bretagne et Pays-de-la-Loire. Ensemble, ils conçoivent les technologies-clés, produits et services adaptés aux nouveaux réseaux et aux nouveaux usages de l'image. <http://www.images-et-reseaux.com>

Le **pôle productique de Bretagne**. Il a été créé à l'initiative de trois écoles du Campus de Ker Lann et de deux industriels (ENS Cachan, Ensaï, Louis de Broglie, Legris SA, PSA). Il compte maintenant plus de 50 membres issus du monde de l'enseignement, de la recherche et de l'industrie. Il a pour objet la valorisation des activités productiques des entreprises, des établissements d'enseignement, de recherche et de formation, en Bretagne. <http://www.productique-bretagne.com>

Le Môle Armoricaïn de Recherche sur la société de l'information et les usages d'Internet (**MARSOUIN**). C'est un Laboratoire scientifique travaillant sur l'analyse des usages des technologies de l'information (TIC). <http://www.marsouin.org>

L'association « **Rennes Atalante** ». Elle a été créée en 1984 par Rennes Métropole en même temps que la technopole. Outil de développement économique par l'innovation et la technologie, elle a pour mission de favoriser le développement et l'implantation des entreprises de technologie sur le département d'Ille-et-Vilaine, ainsi que la création d'activités nouvelles à forte valeur ajoutée. <http://www.rennes-atalante.fr>

L'association des professionnels des Technologies de l'Information et de la Communication de la région rennaise (**GRANIT**). Elle agit au service de ses adhérents afin de favoriser les rencontres professionnelles, l'évolution des compétences locales, et plus généralement le développement des activités des entreprises et des organismes du secteur. <http://www.granit.org>

Des conventions existent avec des **bibliothèques du Campus de Ker Lann** et les **bibliothèques du réseau Documentaire des Grandes Ecoles de Rennes**. Dans ce réseau, 10 bibliothèques se sont associées dès 2003 autour d'une convention dans le but de favoriser l'accès à l'information pour les lecteurs. http://www.rennes.supelec.fr/ren/biblio/pages_web_CDGEB/

5 – Les liens avec les collectivités locales

Des relations sont également établies avec le **Conseil Régional** et **Rennes Métropole** qui ont en charge les établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'avec la **municipalité de Bruz**.

Ainsi, Eric Delattre et Marc-Arthur Diaye, chercheurs à l'Ensaï, CREST-LSM ont emporté en 2009 une subvention de 75 000 Euros de **Rennes Métropole** en vue de structurer la recherche en microéconométrie à l'Ensaï autour d'une thématique liée au marché du travail. Le projet ambitieux mais réaliste contient deux sous-projets : d'une part la gestion des âges dans les entreprises dans un contexte de changement technologique et organisationnel et d'autre part le lien entre santé et itinéraires professionnels. Cette allocation sera utilisée d'une part pour l'achat d'un ordinateur HPC (High Performance Calculator) et d'autre part pour la mise en œuvre du projet scientifique (recrutement de personnels...).

Une convention est en vigueur également avec le **Conseil Régional** pour l'utilisation des équipements sportifs présents sur le Campus de Ker Lann.

Enfin, des contacts réguliers ont lieu avec la **municipalité de Bruz** que ce soit pour sa participation à la journée porte ouverte du Campus, pour l'animation de la vie du Campus ou encore pour améliorer les conditions de desserte du Campus.

Dossier suivi par :

Jean-Michel GRIGNON

Tél : 02 99 05 32 72

Mél : jean-michel.grignon@ensai.fr

 **Département Communication et Relations Extérieures**

Campus de Ker Lann, rue Blaise Pascal - BP 37203 - 35172 Bruz Cedex - Tél : 02.99.05.32.32 - Fax : 02.99.05.32.05

